

# DEVENIR SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL (SST)



**Public visé :**  
Tout public

**Prérequis :**  
Aucun

**Durée / Rythme :**  
2 jours / 14h

**Méthodes pédagogiques :**

- Association de théorie et de technique : échanges entre le formateur et les participants
- Apprentissage des conduites à tenir et des gestes face aux différentes situations de la partie à secourir
- Démonstrations par le formateur (DCJ, DTR miroir)
- Mise en situation, exercice, travail de groupe...
- L'animation est assurée par un formateur certifié par l'Assurance Maladie – Risques Professionnels / INRS

**Modalités :**  
Formation en présentiel

**Suivi et Evaluation :**

- Suivre l'intégralité de la formation
- Remplir les critères d'évaluation de la grille INRS favorablement
- Délivrance de certificat SST délivré par l'INRS valable 2 ans.

**Tarif Inter :**  
260€ net de taxes par personne  
(Min 4 à 10 stagiaires)

**Tarif Intra :**  
Nous consulter  
(Min 4 à 10 stagiaires)

**Délai d'accès :**  
D'une semaine à 2 mois, selon le type de financement

**Contact :**  
[contact@envoll.fr](mailto:contact@envoll.fr)  
04 42 92 29 72

**Accessibilité :**  
[Cliquez ici](#)



## Objectifs

A l'issue de la formation le stagiaire sera en mesure :

- D'intervenir immédiatement et efficacement après tout accident.
- De contribuer à la prévention des risques professionnels de l'entreprise.

*A partir de définitions, photos, quizz ou de situations de travaux dangereux, le SST utilisera ses compétences dans la prévention des risques professionnels*

## Accueil et Présentation

### Être capable d'intervenir immédiatement et efficacement après tout accident

- Comprendre son rôle dans l'organisation de la prévention de l'entreprise
  - Appréhender des notions de bases en matière de prévention (différence entre un accident du travail, une maladie professionnelle, en comprendre les enjeux...)
  - Comprendre et savoir décrire le mécanisme d'apparition d'un dommage
  - Connaître et identifier les différents acteurs de prévention interne et externe à l'entreprise
- Réaliser une protection adaptée
  - Mettre en œuvre les mesures de protection décrites dans le processus d'alerte aux populations
  - Identifier les dangers persistants et repérer les personnes qui pourraient y être exposées
  - Supprimer ou isoler le danger persistant, ou soustraire la victime au danger persistant sans s'exposer soi-même
- Examiner la ou (les) victime(s)
  - Rechercher, suivant un ordre déterminé, la présence d'un (ou plusieurs) des signes indiquant que la vie de la victime est immédiatement menacée
  - Reconnaître les autres signes affectant la victime
  - Prioriser les actions à réaliser en fonction des signes décelés et du résultat à atteindre
- Garantir une alerte favorisant l'arrivée de secours adaptés au plus près de la victime
  - Définir les différents éléments du message d'alerte
  - Identifier qui alerter en fonction de l'organisation des secours dans l'entreprise
  - Faire alerter par la personne la plus apte ou alerter soi-même
- Secourir une victime de manière appropriée
  - Réaliser l'action ou les actions choisie(s) en respectant la conduite à tenir indiquée dans le guide des données techniques
  - Surveiller, jusqu'à la prise en charge de la victime par les secours spécialisés, l'amélioration ou l'aggravation de son état et adapter sa conduite si besoin

# DEVENIR SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL (SST)



## Objectifs

A l'issue de la formation le stagiaire sera en mesure :

- D'intervenir immédiatement et efficacement après tout accident.
- De contribuer à la prévention des risques professionnels de l'entreprise.

**Public visé :**  
Tout public

**Prérequis :**  
Aucun

**Durée / Rythme :**  
2 jours / 14h

### Méthodes pédagogiques:

- Association de théorie et de technique : échanges entre le formateur et les participants
- Apprentissage des conduites à tenir et des gestes face aux différentes situations de la partie à secourir
- Démonstrations par le formateur (DCJ, DTR miroir)
- Mise en situation, exercice, travail de groupe...
- L'animation est assurée par un formateur certifié par l'Assurance Maladie – Risques Professionnels / INRS

**Modalités :**  
Formation en présentiel

### Suivi et Evaluation :

- Suivre l'intégralité de la formation
- Remplir les critères d'évaluation de la grille INRS favorablement
- Délivrance de certificat SST délivré par l'INRS valable 2 ans.

**Tarif Inter :**  
260€ net de taxes par personne  
(Min 4 à 10 stagiaires)

**Tarif Intra :**  
Nous consulter  
(Min 4 à 10 stagiaires)

**Délai d'accès :**  
D'une semaine à 2 mois, selon le type de financement

**Contact :**  
[contact@envoll.fr](mailto:contact@envoll.fr)  
04 42 92 29 72

**Accessibilité :**  
[Cliquez ici](#)



## Être capable de contribuer à la prévention des risques professionnels dans l'entreprise

- Situer son rôle de SST dans l'organisation de la prévention de l'entreprise
  - S'approprier les enjeux de la prévention pour en situer l'importance dans son entreprise
  - Se positionner comme un des acteurs de la prévention dans son entreprise
- Caractériser des risques professionnels dans une situation de travail
  - Repérer des dangers et informer les personnes qui pourraient y être exposées
  - Déterminer des risques et leurs dommages potentiels
- Participer à la maîtrise des risques professionnels par des actions de prévention
  - Supprimer ou à défaut réduire les risques sur lesquels il est possible d'agir directement
  - Transmettre aux personnes en charge de la prévention les éléments liés à toute situation dangereuse repérée
  - Proposer, si possible, des pistes d'amélioration

## Evaluations et conclusion

- 1ère épreuve certificative
  - Situation d'une simulation d'un accident du travail
- 2ème épreuve certificative
  - Questionnaire d'évaluation des connaissances du cadre réglementaire